

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Bruno Gnassounou, Isabelle Koch, Martine Pécharman,
Jean-Baptiste Rauzy, Céline Spector, Jean-Jacques Szczeciniarz**

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Les candidats devaient composer cette année sur le sujet : *Peut-on s'en tenir au présent ?* Sur un total de 925, 196 ont obtenu la moyenne ou plus, avec une note maximale à 19. L'impression d'ensemble du jury est globalement un peu meilleure que celle des années précédentes, aussi encourageons-nous plus que jamais les candidats à poursuivre leurs efforts, en particulier dans l'acquisition de connaissances diversifiées en matière d'histoire de la philosophie et dans l'exercice répété de l'argumentation.

Remarques sur le traitement du sujet

Le sujet proposé avait été choisi pour son caractère très ouvert : la question était assez large pour ménager de multiples entrées à la réflexion (dont le point de départ restait très libre et n'interdisait nullement des déterminations tout à fait actuelles de la question) et pour autoriser des références très variées, sans imposer ni exclure quelque doctrine que ce soit. Le jury tient à insister sur le fait qu'un candidat doit autant qu'il le peut combattre avec toutes les armes dont il dispose, et qu'un tel sujet est à cet égard suffisamment ample pour ne pénaliser personne.

Si la question invitait à explorer un certain nombre de domaines, il fallait d'autant plus se garder d'un traitement tombant vite dans la banalité. Ce n'était pas la meilleure manière de construire une problématique, que de prendre appui dans l'introduction sur une série de lieux communs (« vivre au jour le jour », « à chaque jour suffit sa peine », « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », « demain est un autre jour », etc.), mais on aurait pardonné cette

maladresse si ces lieux communs avaient été par la suite élaborés philosophiquement. Or ce fut rarement le cas, la plupart des copies se contentant d'un développement assez plat, selon la progression-type que voici : 1) le désir de vivre dans le seul présent s'explique par l'angoisse liée à notre mortalité; 2) mais il est impossible pour l'homme de faire fi du passé et de l'avenir, sous peine de régresser vers l'animalité et l'irresponsabilité ; 3) aussi l'humanité doit-elle assumer l'héritage du passé afin de déterminer dans le présent les voies de son progrès futur.

Ce défaut tient sans doute au fait que beaucoup de candidats ont négligé l'analyse de l'expression « s'en tenir à », qui ne figurait pourtant pas dans l'énoncé dans le but de les embarrasser, mais qui devait les inciter à s'interroger, outre sur la signification même du « présent » (qui ne pouvait donc pas être immédiate), sur la teneur précise de l'attitude ou activité ainsi désignée. Il importait de ne pas céder à la facilité consistant à trouver trop rapidement des équivalents à cette formule (par exemple : le présent suffit-il ? ; peut-on refuser les autres dimensions de la temporalité ?), et de s'essayer à une exégèse plus poussée. Peu de candidats y ont décelé la possibilité de renvoyer à une attitude provisoire ou à une décision du sujet, ce qui n'est nullement équivalent. De même convenait-il de discerner, dans la formulation proposée, la nécessité de justifier la décision de s'en tenir au présent. La question tirait en effet toute sa profondeur de la possibilité d'un pareil dédoublement.

Au-delà de subtilités qui risquaient, si elles prenaient trop de place, de paralyser le développement, la plupart des copies ont commencé par insister sur la difficulté d'une appréhension du présent pour des raisons liées à la nature insaisissable du temps. Nous avons eu de nombreuses considérations tant sur l'impossibilité de trouver un point fixe dans le continuum temporel, que sur les paradoxes suscités par la tentative d'assigner une durée au présent. Quant aux remarques relatives au danger qu'il y aurait à ne pas tenir compte du passé (qui nous détermine dans tous nos actes et notre être) et de l'avenir (qui est nécessairement rattaché au présent par une chaîne de conséquences), elles ont été rarement analytiques et n'ont le plus souvent guère dépassé le niveau d'un constat moralisateur sur l'égoïsme. Certes, les considérations portant sur la pérennité de l'humanité ou le futur de notre planète ne sont pas en soi sans intérêt, elles indiquent des chemins possibles pour la réflexion, comme le montre amplement la recherche la plus récente en philosophie, mais il faudrait alors que les candidats dépassent le registre de la narration ou du pur constat, auquel leur mode de présentation s'est trop souvent limité. Les devoirs qui s'en sont tenus là ont obtenu des notes

juste moyennes, parfois médiocres, du fait qu'ils n'ont pas réussi à sortir d'une description naïve, reléguant l'argumentation à un arrière-plan lointain.

Fréquents ont été les constats d'après lesquels d'une part, la seule réalité ontologique sur laquelle nous puissions nous appuyer est le présent (bien des copies ont ainsi présenté des variations sur les arguments, repris d'Augustin, d'un « présent du passé » et d'un « présent du futur »), d'autre part le présent n'a de réalité qu'entre le passé et le futur. Mais c'est seulement en développant les raisons de la première assertion (quel sens a le « maintenant » de l'affirmation circulaire « il n'y a que du maintenant » ? est-ce un maintenant qui se maintient, ou qui devient ?), que l'intervention de la seconde pouvait sembler moins artificielle et échapper à une simple juxtaposition. Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une extension du présent au-delà de la simple ponctualité, faut-il penser qu'il prend par là les caractères du passé et de l'avenir et peut devenir, soit quelque chose de révolu, soit quelque chose d'inaccompli, ou bien le présent s'étend-il de telle manière que la totalité du temps devienne un présent (domination qui viendrait confirmer le principe selon lequel il est le seul à exister) ? Inversement, si cette extension fait place à une transformation du présent en rétention du passé et attente ou même appel du futur, faut-il pour autant renoncer à la détermination même de présent, et vider cette notion de tout contenu ? Trop rares ont été les candidats qui, au-delà de la constatation, empruntée à Augustin, de la compénétration des dimensions du temps, ont été jusqu'à tenter d'analyser les relations entre présent et passé en renversant le sens du flux temporel, pour montrer que le mode d'être du présent dans le passé n'est pas le même que celui du passé dans le présent, ou pour se demander si ces jeux d'enveloppement réciproque transforment la signification que l'on peut accorder à chacune de ces dimensions temporelles. Quant à ceux qui ont considéré que le présent, ou plutôt une certaine expérience du présent, permet d'abolir ou de transformer notre appréhension du temps qui passe, ils nous en ont trop peu appris sur cette expérience (fût-elle celle de Proust) et surtout sur le changement de point de vue impliqué par cette critique de la fausse temporalité : il restait alors à élucider quelles sont les attitudes à adopter à l'égard du vrai présent (ainsi, la contemplation). Un certain nombre de copies ont cependant engagé avec pertinence des analyses des rapports entre temps et éternité ; quelques-unes, avec un bonheur inégal, se sont confrontées à l'expérience spinoziste de l'éternité, mais sans doute auraient-elles été plus convaincantes si elles nous avaient montré comment on s'installe dans cette expérience et comment elle se perpétue, ou si elles avaient souligné la différence entre l'éternité et l'omnitemporalité.

Certains candidats ont très heureusement noté que le *cogito* cartésien s'exprime au présent. Cette remarque grammaticale a conduit quelques-uns d'entre eux à s'interroger sur les liens qui peuvent exister entre la subjectivité et le temps présent, généralement en faisant usage des outils intellectuels que leur fournissait la phénoménologie : la donation même d'un objet à la conscience, ce qu'on peut appeler son « intuition », ne présuppose-t-elle pas un privilège indépassable du présent ? Tout objet, en effet, ne peut se donner *lui-même* que maintenant, dans la mesure où un objet ne peut être intuitionné ni dans le passé (puisqu'il n'est plus) ni dans l'avenir (puisqu'il n'est pas encore). Les développements sur la subjectivité comme « présence à soi » et sur la supériorité méthodologique du présent dans toute enquête philosophique sur la constitution de l'objectivité en découlaient naturellement.

Tout comme Descartes s'interrogeait sur la possibilité d'une intuition continuée, les candidats les plus pénétrants ont rapidement compris qu'une telle conception de la subjectivité risquait de réduire chaque acte de conscience à un *punctum temporale*, et le sujet lui-même à une suite discontinue de vécus instantanés. Dans le désir compréhensible de soutenir que l'on pouvait tout de même s'en tenir au présent, on a vu alors les efforts immenses, mais souvent vains, des candidats pour réintroduire, on pourrait presque dire réinjecter, de la « durée » dans la subjectivité et élargir la conscience pour y inclure des formes présentes du passé et du futur (la rétention et la protension de Husserl, par exemple).

Beaucoup se sont arrêtés là. Pourtant, les difficultés mentionnées leur donnaient une occasion d'élargir leur perspective en renouant, de façon plus originale, avec des problématiques franchement ontologiques, qui entraient bel et bien dans le cadre de la question posée. Il n'était, à cet égard, nullement absurde (bien qu'il ne faille jamais en rester là) de partir encore une fois de remarques grammaticales : nous parlons d'événements présents, passés ou futurs, mais c'est bien *par rapport à maintenant* (si l'on veut, par rapport au moment de l'énonciation qui les exprime), que ces événements sont dits tels. C'est donc du point de vue du présent que la langue attribue l'être révolu ou futur aux événements : un événement *est* passé ou à venir. La grammaire est-elle trompeuse en nous obligeant à utiliser le présent pour prédiquer même des propriétés temporelles comme le passé ou le futur ? En fait, il était tout à fait possible d'envisager une réduction des propriétés temporelles à des propriétés non-temporelles : la relation atemporelle d'antériorité ou de succession s'y offrait, car la relation d'antériorité entre événements (*A* est antérieur à *B*) ne change pas avec le temps (si *A* est antérieur à *B*, il ne peut jamais lui devenir simultané ou postérieur), et c'est toujours au présent que nous l'établissons. Jusqu'où peut-on pousser cette réduction ? Est-elle par

exemple nécessairement impliquée dans la théorie de la substance ? Dans la doctrine aristotélicienne, la substance est ce qui demeure malgré les changements. L'invention des catégories par Aristote vise en effet à interdire que l'on s'en tienne *au seul présent* (en niant la possibilité d'un changement) pour résoudre la question de l'attribution, à un seul et même individu, de deux propriétés contradictoires. Elle sert en particulier à récuser la thèse selon laquelle, d'un moment à un autre du temps, il faut en réalité distinguer deux individus (Socrate-de-midi et Socrate-du-soir), auxquels on peut attribuer sans contradiction, à l'un la propriété d'être assis, à l'autre celle d'être debout. Prêter attention aux catégories, c'est savoir faire la différence entre les substances singulières, qui ne sont pas temporellement qualifiées (on remarquera que, pour parler de Socrate après sa mort, on utilise le même nom propre que de son vivant), et les propriétés, dont la prédication peut recevoir au contraire une qualification temporelle (ce qui est la raison de la conjugaison du verbe dans nos langues). Il y avait là toute une réserve de distinctions possibles entre les propriétés qui, si elles appartiennent une fois à une substance, lui appartiennent toujours et celles qui, transitoires, forment le flux du devenir.

Les candidats ont, pour la plupart, senti ou pressenti le rôle qu'un concept comme celui d'instant pouvait jouer dans une analyse du présent. Mais peu de copies se sont attaquées, même légèrement, à une tentative d'élucidation de ce concept : l'instant est-il un constituant objectif du temps ? est-il un atome de temps ? est-il dans le temps, ou hors du temps ? Cette dialectique de l'instant, qui trouve ses lettres de noblesse chez Platon, pouvait servir à une meilleure intelligence du concept de présent, notamment en permettant la distinction d'une ponctualité et d'une durée du présent. Les propositions cartésiennes sur l'évidence, souvent citées dans les copies, pouvaient être commentées sous cet angle. Le jury a également apprécié les très rares copies ayant esquissé sur cette question une analyse épistémologique, en évoquant par exemple le concept mécanique de vitesse instantanée, qui seul permet de comprendre ce qu'est un accroissement.

Les quelques analyses produites à partir de la musique ont presque toujours donné aux candidats l'occasion de reprendre la question dans son intégralité. La musique est l'art dont l'élément est la temporalité, et les déplorations trop fréquentes dans les copies sur la fuite du temps ont été parfois heureusement compensées par le recours à ce mode artistique. Une analyse élémentaire de la musique suffit à indiquer que la temporalité est à la fois négation abstraite d'un instant par un autre, et unité de quelque chose qui est (un instant) et de quelque

chose qui n'est pas (un autre instant). L'unité du temps comme un tout ne peut par conséquent se présenter comme un objet donné. La temporalité empêche donc aussi la subjectivité de maîtriser sa diversité et de l'unifier en un Je. Mais la musique met en ordre la temporalité et contribue à dompter la diversité déchirée qui est constitutive de la subjectivité. Ainsi avons-nous dans la musique une suppression de la distinction des moments, une autoannulation du temps dans son exercice même, c'est-à-dire une image de l'éternité pleine, perte du présent (dans le temps) et accès au présent (hors du temps). Signalons encore, dans une veine un peu différente, les analyses de Don Juan reprises de Kierkegaard. Elles ont été en général réussies, même si les copies qui se sont engagées dans une telle problématique auraient pu cerner plus précisément qu'elles ne l'ont fait le type de rapport au présent (fait de répétition et d'esquive tout à la fois) incarné par Don Juan. Plus généralement, parmi les devoirs qui ont puisé leurs thématiques aux sources de l'existentialisme, certains ont manifesté une certaine originalité en livrant de belles analyses de Rousseau. Cependant, tout en apercevant dans la rêverie un processus qui vient se substituer au raisonnement, ces devoirs n'ont pas poussé la réflexion jusqu'à se demander de quel présent il s'agit alors et n'ont pas réussi à souligner l'appréhension par le sentiment d'un pur présent.

Disons, pour conclure ces remarques sur la manière dont les candidats ont traité le sujet, que le jury dans son ensemble reconnaît la valeur d'un auteur comme La Fontaine, mais qu'il aurait apprécié des développements sur « La cigale et la fourmi » capables de s'affranchir des explications de texte du secondaire, pour aborder les problèmes philosophiques posés par cette fable. La légitimité du parasitisme ou du dandysme, la frivolité et l'insouciance de la jeunesse, l'asocialité de la beauté et de la grâce, pouvaient être approfondis dans leur opposition aux valeurs du travail, de l'épargne, de l'utilitarisme efficace. Quant au « *carpe diem* », invoqué dans la quasi-totalité des copies, il a été surtout l'occasion de manifester une réelle méconnaissance de l'épicurisme, qui s'y laisse très difficilement ramener. Comment une sagesse qui recommande dans certains cas de ne pas poursuivre le plaisir présent, pourrait-elle en effet être confondue avec un précepte qui, précisément, ne discrimine pas entre les plaisirs présents ? Les meilleures copies, dans l'utilisation de cette référence, sont celles qui ont montré comment l'intensité d'un moment présent peut compenser l'impossibilité de son extension et qui ont décelé dans cette intensification la présence éventuelle de signes de la passion.

Eléments de position du problème

La difficulté soulevée par l'énoncé consistait donc tout d'abord dans l'appréciation exacte de la signification de la formule centrale : il ne s'agit pas de se contenter du présent par ignorance ou arbitraire, mais de faire acte de volonté pour ne pas dépasser le présent et même pour le circonscrire. La formule n'est pas par elle-même restrictive, elle indique plutôt une activité de détermination, voire d'absolutisation, ce qui laisse entrevoir la possibilité de traiter le sujet sur un registre normatif. Le présent visé par cette activité doit l'être d'une double manière, à la fois comme ce qui se laisse indéfiniment reprendre par un flux auquel il faut pouvoir se soustraire et comme ce qui, plus paradoxalement, comporte en soi-même une sorte de consistance, qu'il faut parvenir à authentifier. À prendre l'énoncé dans toute sa force, la question est de savoir si le présent comporte une consistance ou subsistance telle que l'on soit à même d'y rester : il ne faut pas en effet se hâter de réduire la question proposée à sa dimension purement morale, comme s'il relevait de la simple responsabilité d'un sujet de préférer ou non le présent aux autres dimensions temporelles. L'insuffisance présumée du présent ne saurait être dissociée du problème métaphysique de son inconsistance, et de même la valeur qu'on lui accordera devra procéder de la réalité qu'on pourra lui prêter. À quel présent peut-on précisément s'en tenir ? Un présent qui ne serait que l'effet d'une projection (présent éventuellement mythique) ou un présent qui serait déjà tout donné ? Ou encore, un présent à la fois donné et construit ? Ou enfin un présent qui ne serait pas moins virtuel qu'actuel ?

L'énoncé recèle une seconde difficulté : « s'en tenir au présent » présuppose une sorte de distance – au moins possible – à l'égard du présent, une distanciation, si l'on veut, qui autoriserait une manière de choix ou d'arbitrage, alors même qu'en première position (pour la conscience naïve) le présent vécu est irréductible. Comme le montrerait une référence même cursive à la *Recherche du temps perdu*, si le présent vécu est de part en part fluent, il faut pouvoir se rapporter à un autre présent, hors du flux, mais non pas hors du temps. Qu'est-ce donc qui dépasse le présent pour s'interroger sur la possibilité d'un tel arbitrage ? Si l'on considère le présent comme à distance, il lui faut résister à la dissolution, à l'évanescence, et ce ne peut être du fait de sa seule durée : le critère de longueur s'efface derrière le critère d'importance, le présent devenant le moment de l'activité consciente de soi. Il n'est ainsi judicieux d'introduire les trois formes de présent au sens augustinien – la mémoire, la

conscience et l'anticipation – qu'après avoir fait mention de l'écart possible entre l'activité de l'esprit et l'étendue de ses représentations.

Si la question proposée paraît impliquer que l'on évoque une incomplétude du présent, est-ce parce que l'esprit, pris dans sa pure activité (sans engager une perspective morale), le déborde toujours nécessairement, ou est-ce en vertu d'un intérêt de la raison pratique, qui pousserait à toujours rechercher du nouveau ? En effet, l'impossibilité de s'en tenir au présent peut revêtir des sens très différents, selon que l'on met l'accent sur une forme d'impuissance de l'esprit à agir sur ses propres représentations – l'esprit excéderait alors toujours le présent – ou sur l'incapacité du présent à épuiser les exigences de l'action. Décider de s'en tenir au présent serait donc loin d'être toujours une possibilité effective, et la construction de l'analyse ne doit pas négliger cet élément de variation. Quel degré de volontarisme y a-t-il dans le fait de s'en tenir au présent ? Est-ce une décision immédiatement possible pour le sujet ? Une discipline de la volonté, permettant de ne pas s'égarer dans l'infini du passé et de l'avenir, paraît requise. En effet, le pur volontarisme, qui n'aurait pas le souci du temps nécessaire pour la mise en place de cette discipline, rendrait difficile la tâche même qu'il entreprendrait, dans la mesure où le présent auquel on entendrait alors se tenir devrait être visé par un sujet qui ne se posséderait pas lui-même, n'aurait pas l'usage réglé de sa volonté.

Il importe d'autant plus, par conséquent, de discerner plusieurs types d'impossibilité éventuelle du « s'en tenir au présent », impossibilités plus ou moins fortes, selon que l'on tient la chose pour une tâche impossible dans les termes (impossibilité métaphysique ou absolue), ou, moins strictement, pour une impossibilité morale. Dans cette dernière hypothèse, il convient de préciser de quelle incomplétude serait frappé le projet de s'en tenir au présent, en tenant compte du fait que l'expression antonyme de « s'en tenir au présent » n'est pas nécessairement user de sa mémoire ou de son sens de la prévision, mais qu'il peut s'agir de fuir l'action, de se disperser, fût-ce dans la commémoration *ad libitum* de tout événement passé, ou dans l'incantation au progrès. On voit là de nouveau l'éventuelle équivoque de la formule « s'en tenir », car le fétichisme du présent (la préférence qu'on lui accorderait illégitimement) n'est un risque que si on lui confère une supériorité arbitraire. On n'a plus alors seulement affaire à un présent conçu comme pur moment de l'action, qui requiert d'être circonscrit (ce présent-là ne saurait rien avoir d'illégitime), mais à un présent entendu comme objet de valorisation (au sens, ainsi qu'on le montrera plus loin, du parti des Modernes dans la querelle des Anciens et des Modernes).

Il faut ainsi pondérer et hiérarchiser les raisons que l'on pourrait avoir de s'en tenir au présent. Il pourrait s'agir de l'incertitude pesant sur les conséquences d'une action, qui diffère d'une absolutisation illégitime du présent, car, dans ce cas, la raison et la volonté structurent, par leur travail, leur champ d'action : c'est un concept stratégique du présent, qui suppose une sorte de suspension et non pas de négation de l'avenir. En effet, le sujet n'est pas dans la position d'un être qui pourrait prévoir toutes les suites d'un événement ou d'un acte présent, mais dans celle d'un acteur, pour qui la causalité intégrale est inscrutable. Dire que « le présent est gros de l'avenir » ne dispense personne de s'en tenir au présent, c'est un principe de métaphysicien et non pas le précepte de l'homme d'action. La confusion des deux registres est funeste, elle conduit à une forme d'apraxie contemplative. S'en tenir au présent, pris positivement et non pas selon sa caricature possible (se contenter du présent sans s'enquérir de sa réalité ou de sa valeur), est une ascèse, qui élimine les possibles issus d'une projection de l'imagination, et qui absolutise par méthode.

Mais tout le point est de déterminer si cette ascèse est possible. Ce présent, objet d'une certitude pratique où la volonté joue un rôle fondamental, ne peut-il être miné par une incertitude foncière ? À supposer que le sujet puisse s'en tenir au présent et parvienne à maîtriser sa constante projection vers l'action indéterminée et toujours autre, sommes-nous maîtres du règlement des volontés des autres sujets ? En quittant le point de vue du présent solipsiste pour celui de la contemporanéité, il apparaît aussitôt que celle-ci ne revient pas nécessairement à une communauté effective des présents singuliers. Pour peu que l'on fasse l'hypothèse que ces derniers ont pour attestation la conscience ou la perception, la question d'un présent collectif devient hautement problématique. On ne saurait donc réduire le présent à la notion trop peu déterminée d'époque, car cela reviendrait à s'en tenir au critère purement factuel de l'appartenance. Il y a en effet, dans le contemporain même, de tels décalages, que le concept d'un présent commun ne peut pas être identifié à celui d'une communauté reçue et également partagée. Il serait intéressant, à cet égard, de se demander si le concept de culture (entendue comme activité et non pas seulement comme produit) ne pourrait pas fournir un critère de co-appartenance au présent plus satisfaisant que la simple contemporanéité. Par ailleurs, dans cette culture, faut-il privilégier ce qui relèverait d'un esprit anonyme, ou au contraire faire ressortir l'individualité ?

C'est se méprendre sur l'expression « s'en tenir », que de la confondre avec un immobilisme, une simple limitation de l'horizon temporel, ou une amnésie volontaire, si

pareille chose se conçoit : c'est en réalité un mouvement toujours renouvelé qui institue le présent comme présent d'une visée dans l'indéterminé temporel. On ne peut ainsi arguer à la fois de la labilité inévitable de tout présent en tant que laps de temps quelconque, et de l'inanité de s'en tenir au présent au nom d'une critique du fétichisme de l'actuel. Le caractère d'acte du « s'en tenir » se doit d'être accentué dans l'analyse, pour ne pas rabattre, sans autre forme de procès, le présent qui est l'objet de la visée, sur un pur donné, sur ce qui est là, ou, si l'on veut, sur la présence. Certes, on est en droit de s'interroger sur une éventuelle indexation du présent sur la présence, mais la distinction des registres doit être préservée. Ne faut-il pas tenir compte de la possibilité que l'acte de s'en tenir au présent confère à ce dernier une forme de subsistance que l'on pourrait appeler « intentionnelle », plus qu'« objective » ? Le présent auquel on s'en tient ne s'offre pas de lui-même à la perception ou à l'identification incontestable, il est lui-même équivoque et objet de dispute. Le problème n'est pas seulement celui de la valeur du présent, ou de sa valorisation, mais de sa définition, celle par l'époque, par exemple, n'allant pas de soi et ne représentant de toute façon qu'une facette du problème.

Pour parer à une objection possible, il faut dire que l'arbitrage en faveur du présent ne constitue pas nécessairement une forme d'idolâtrie de son époque, une auto-illusion de l'époque, qui consisterait à s'enfermer dans son présent pour qu'il se fasse lui-même son propre juge (cf. la notion d'avant-garde artistique). Mais il n'y a pas que la définition du présent qui soit sujette à variation, c'est aussi le cas de la façon dont on s'en tient à lui. C'est ainsi qu'il convient de se demander si l'imagination doit être réservée au futur, ou s'il n'est pas possible de l'appliquer au présent en en faisant varier les visages, de façon à obtenir une sorte de perspectivisme du présent. Cette application de l'imagination au présent ne serait exclue qu'à la condition de prêter à ce dernier une totale actualité : mais alors, tout caractère intentionnel devrait *eo ipso* lui être dénié. L'époque s'imagine elle-même, il n'y a pas pour elle de pure factualité. Une autre objection, plus forte, contre la possibilité de s'en tenir au présent est celle selon laquelle on court un risque majeur d'historicisme (lorsqu'on pense que le présent fournit toujours la seule source de valeurs, peut décider de toutes les valeurs universellement). S'en tenir au présent, ce serait, pour cette objection, lui faire perdre, par son auto-valorisation, toute valeur, celle-ci ne pouvant être fondée que de plus haut (dans la tradition). L'historicisme n'est pas une amnésie, c'est, en son fond, un parti-pris pour le présent contre la conception de standards éthiques transtemporels, et il paraît auto-destructeur, il semble relever d'une forme de nihilisme. Mais s'en tenir au présent emporte-t-il nécessairement avec soi cette idée polémique ? Il n'y aurait quelque chose d'illégitime à s'en

tenir au présent que si l'on entendait par là la réduction du présent lui-même à une décision de l'agent ou de l'époque ; mais on peut tout aussi bien comprendre que l'on s'en tient au présent pour ne pas se perdre dans l'infini.

Un exemple d'analyse pour conclure

Parmi les pistes qu'offrait la question posée, il est remarquable que celle de sa signification historico-sociale ait été généralement délaissée. Une manière tout à fait pertinente de traiter le sujet aurait consisté pourtant à se demander s'il était possible de s'en tenir aux « temps présents », à « l'époque actuelle », et à réserver de ce point de vue une place propre à l'analyse de la modernité.

La modernité se caractérise aisément par une certaine attitude vis-à-vis du présent : une volonté de l'« héroïser », pour reprendre une expression de Baudelaire. Cependant, cette conscience de soi particulière que manifeste l'époque présente moderne peut donner lieu à (au moins) deux lignes de réflexion bien différentes, que la culture générale que l'on est en droit d'attendre des candidats permettrait de dérouler sans beaucoup de difficultés :

a) La querelle des Anciens et des Modernes (avec son prolongement dans les Lumières françaises, l'*enlightenment* anglo-écossais et l'*Aufklärung* allemande) donne l'occasion de discuter une conception du temps présent qui autorise que les produits de l'activité humaine et, en tout premier lieu, les œuvres d'art, soient évalués en fonction de la supériorité supposée du temps d'aujourd'hui sur celui d'hier, ce qui suppose qu'il existe un progrès des Anciens à nous. S'en tenir au présent, c'est donc ici renverser le rapport d'autorité qui fait de la tradition la mesure de la valeur de ce que nous vivons maintenant, pour s'arroger la position de supériorité permettant aux contemporains de juger et d'étalonner les œuvres, les hauts faits et les usages des Anciens en fonction de leurs propres critères. On peut remarquer que cette conception des rapports entre présent et passé, qui donne au premier la prééminence sur le second, n'est peut-être pas sans rapport avec le *cogito* cartésien. Du moins est-ce là une thèse que certains philosophes, défenseurs des « temps modernes », comme Condorcet, ont voulu soutenir, et qu'il serait bon de discuter. Le temps présent (*notre* époque) est précisément un temps où l'on attribue à la conscience, contre les autorités extérieures, la capacité à reconnaître par des signes indubitables (donnés clairement et distinctement) la vérité : le privilège épistémique accordé à l'intériorité du sujet moderne (on ne doit croire que ce que

l'on voit par soi-même ; toute opinion, par exemple morale, ne doit être reçue que pour des raisons dont je puis *par moi-même, et donc maintenant*, juger la légitimité) est associé à l'autonomie politique et sociale de ce dernier. Ce qui fait la caractéristique historique et singulière du temps présent, c'est précisément que le présent est à lui-même son propre critère pour juger de toute chose. En d'autres termes, le temps présent est un temps où le présent est érigé en norme d'évaluation.

b) Une seconde ligne de réflexion était plus baudelairienne : l'« héroïsme du temps présent » ne consiste pas tant à juger le passé qu'à concevoir l'époque où l'on vit comme susceptible d'une beauté qui lui est propre. À tous ceux qui pensent que l'époque présente a perdu toute grandeur (parce que la vertu ou les hauts faits, matière du genre épique, ont disparu) et que les artistes devraient trouver leur inspiration dans le passé pour peindre le présent (Napoléon habillé à l'antique), il faut opposer l'attitude de ceux qui voient dans le siècle où ils vivent une beauté qui lui est propre (l'élégance parisienne contre la vertu guerrière). S'en tenir au présent, c'est donc voir ce qu'il y aura d'antique (d'« éternel », dit Baudelaire) dans ce qui se passe aujourd'hui (dans l'« éphémère »).

Cette sensibilité très particulière propre à l'homme moderne revient à affirmer la relativité historique des idéaux : il est impossible de juger en général, tant du point de vue du beau que de celui des mœurs, de ce qui sied à une communauté, tout jugement est relatif aux circonstances. Nombreux sont les philosophes dont les analyses permettent de confirmer ce point, comme par exemple Aristote, Montesquieu, Hegel. Cela ne revient en rien à tenir ces idéaux pour irrationnels : tous les usages ont leurs raisons, simplement il ne servirait à rien de leur trouver des raisons qui ne sont pas de leur époque.

Nous sommes loin, dans ce dernier cas, d'une attitude qui fait de la raison un tribunal jugeant de la légitimité de toutes les croyances au nom de principes universels. Sans nul doute, l'un des intérêts du sujet proposé était d'inciter à s'interroger sur ces deux manières concurrentes de concevoir la conscience de soi du présent : la particularité de notre époque vient-elle de ce qu'elle est un temps où l'on prend clairement conscience de principes transhistoriques, ou tient-elle plutôt à la conscience de notre historicité, qui nous fait comprendre la rationalité incarnée, soumise aux circonstances, de nos usages, de nos mœurs et de nos manières de penser ?